



CHARTRE RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE (R.S.E.)

CHARTRE D'ENGAGEMENT DES FOURNISSEURS - PARTENAIRES



Table des matières

Principes d’engagement mutuel.....	4
Pratiques sociales et respect de l’humain.....	5
Engagement environnemental.....	6
Transparence et promotion des valeurs partagées	7
Les engagements d’Obazyne envers ses partenaires.....	8
Engagement du partenaire.....	9



Préambule : Nos valeurs et notre vision commune

Chez Obazyne, nous croyons en la construction de relations authentiques et durables basées sur la **sincérité**, la **proximité**, l’**engagement** et l’**équilibre**.

Nous considérons nos fournisseurs non pas comme de simples prestataires, mais comme de véritables **partenaires**, avec qui nous partageons une vision commune et des valeurs fondamentales. Nous prôtons une relation basée sur la **transparence**, la **confiance mutuelle** et la **fidélité**. Ensemble, nous aspirons à bâtir un partenariat durable qui bénéficie à tous, tout en respectant les principes éthiques, sociaux et environnementaux qui nous tiennent à cœur.

Obazyne est convaincue que c’est en collaborant avec des partenaires partageant ces valeurs que nous pourrons relever les défis actuels, innover et contribuer à un développement harmonieux et équilibré.

Ainsi, dans le cadre de sa démarche R.S.E, Obazyne soutient et promeut les principes de la norme ISO 26000 dans sa sphère d’influence et les intègre dans sa stratégie et ses opérations quotidiennes avec ses partenaires.

Cette charte a pour objectif de rappeler à l’ensemble des prestataires / fournisseurs de biens ou de services d’Obazyne les principes que chacun d’entre eux s’engage à défendre et respecter en contractant avec elle. Elle précise aussi les engagements d’Obazyne concernant les relations qu’elle entretient avec ses prestataires et fournisseurs.

Principes d'engagement mutuel

Obazyne et ses partenaires s'engagent à respecter les principes suivants pour bâtir une collaboration durable et éthique.

1. Éthique et intégrité

Chez Obazyne, nous attachons une importance primordiale à l'éthique et à l'intégrité dans toutes nos relations professionnelles. Nous attendons de nos partenaires qu'ils adoptent les mêmes standards élevés pour garantir des pratiques transparentes, équitables et responsables.

Nos partenaires s'engagent à :

Lutter contre le travail illégal et forcé :

- S'interdire toute forme de travail dissimulé, forcé ou obligatoire, conformément aux normes internationales.
- Respecter l'**abolition du travail des enfants**,
- Veiller au respect des droits fondamentaux définis par l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Respecter les lois et réglementations applicables :

- Se conformer strictement à la législation en vigueur sur les territoires où ils opèrent, que ce soit en matière fiscale, sociale ou commerciale.

Prévenir et lutter contre la corruption :

- Interdire toute pratique de corruption ou de favoritisme, qu'il s'agisse de donner ou de recevoir des pots-de-vin, avantages illégitimes ou autres bénéfices personnels.
- Veiller à ce que l'ensemble des collaborateurs agissent de manière intègre dans leurs interactions professionnelles.

Favoriser une culture d'éthique et de responsabilité :

- Sensibiliser leurs collaborateurs aux principes d'intégrité et s'assurer que ces derniers agissent dans le respect des règles déontologiques.
- Mettre en place des mécanismes de signalement et de contrôle pour identifier et corriger toute dérive.

En adoptant ces pratiques éthiques, nos partenaires contribuent à maintenir une relation de confiance, essentielle pour bâtir des collaborations solides et durables.



2. Pratiques sociales et respect de l'humain

Obazyne place l'humain au cœur de ses préoccupations et attend de ses partenaires qu'ils s'engagent à garantir des conditions de travail respectueuses des droits et de la dignité de chacun.

Nos partenaires s'engagent à :

Lutter contre toute forme de discrimination :

Assurer l'égalité des chances à l'embauche, dans la gestion du personnel et dans l'évolution professionnelle, quels que soient le genre, l'âge, l'origine, la situation familiale, le handicap, les convictions religieuses, l'orientation sexuelle ou tout autre critère protégé par la loi.

Respecter les droits fondamentaux des collaborateurs, notamment leur liberté d'expression, leur droit à adhérer à un syndicat ou à s'organiser collectivement, dans le cadre des lois en vigueur.

Promouvoir un environnement de travail sain et respectueux, en proscrivant toute forme de harcèlement, de coercition mentale ou physique, ou de punition corporelle en matière de discipline.

Garantir des conditions de travail justes et conformes aux réglementations :

Respect des horaires légaux, versement de rémunérations équitables, accès à la formation et protection des salariés en matière de santé et de sécurité.

Encourager le développement professionnel :

Investir dans la formation et l'évolution des compétences pour permettre à leurs collaborateurs de s'épanouir et de progresser dans leur carrière.

Ces engagements sociaux doivent refléter une volonté de promouvoir l'équilibre entre performance économique et bien-être des collaborateurs, conformément aux valeurs d'Obazyne.

3. Engagement environnemental

Nous considérons que chaque partenaire, quelle que soit la taille de son activité, joue un rôle clé dans la réduction de l'impact environnemental global. C'est ensemble que nous pourrons bâtir un avenir durable. Nos partenaires sont invités à proposer des projets innovants ou collaboratifs qui contribuent à accélérer la transition écologique et à développer des solutions durables.

Nos partenaires s'engagent à :

Respecter la réglementation environnementale :

Se conformer strictement aux lois et réglementations en vigueur sur le territoire où ils opèrent, en intégrant les exigences locales et internationales relatives à la protection de l'environnement.

Réduire leur empreinte écologique : Identifier, mesurer et maîtriser les impacts de leurs activités sur l'environnement, notamment en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre, la gestion des déchets, la consommation d'eau et d'énergie, ainsi que la pollution des sols et des ressources naturelles.

S'engager dans une démarche d'amélioration continue : Mettre en œuvre des initiatives visant à réduire leur impact environnemental, telles que :

- L'utilisation de matériaux ou de technologies respectueux de l'environnement.
- L'adoption de pratiques écoresponsables dans leurs chaînes de production ou de services.
- La mise en place de systèmes de gestion des ressources favorisant la durabilité, comme le recyclage, la réduction des déchets ou l'optimisation énergétique.

Collaborer à des solutions innovantes et durables :

- Privilégier la réutilisation, le recyclage et la valorisation des matières premières, tout en réduisant le gaspillage tout au long du cycle de vie des produits ou services proposés.
- Partager leurs idées, expériences et initiatives pour contribuer à un progrès collectif en matière de développement durable.

En s'inscrivant dans cette démarche, nos partenaires partagent notre ambition de bâtir une économie plus respectueuse de l'environnement et des générations futures.

4. Transparence et promotion des valeurs partagées

La transparence et le partage de valeurs communes sont au cœur de la relation qu'Obazyne construit avec ses partenaires. Nous croyons qu'une collaboration durable repose sur une communication ouverte et une volonté commune de promouvoir des pratiques responsables à tous les niveaux.

Nos partenaires s'engagent à :

Partager nos valeurs et principes fondamentaux :

- Adhérer aux valeurs d'Obazyne (sincérité, proximité, engagement, équilibre, audace, innovation) et les intégrer dans leurs propres activités.
- Encourager leurs propres fournisseurs, prestataires et sous-traitants à respecter ces mêmes valeurs.

Collaborer dans un esprit de transparence et de confiance mutuelle :

- Maintenir une communication claire, ouverte et honnête sur tous les aspects de la relation professionnelle, qu'il s'agisse de performances, d'imprévus ou de difficultés éventuelles.
- Informer Obazyne dans les meilleurs délais en cas de changement ou de situation pouvant impacter le partenariat (retards, indisponibilités, révisions des délais, etc.).

Favoriser la diffusion des bonnes pratiques :

- Travailler conjointement avec Obazyne pour promouvoir l'innovation et les initiatives responsables tout au long de la chaîne de valeur.
- Partager leurs expériences et solutions pour relever ensemble les défis sociaux, environnementaux et économiques.

S'assurer de la conformité dans leur chaîne d'approvisionnement :

- Veiller à ce que leurs propres fournisseurs, prestataires et sous-traitants respectent les principes éthiques, sociaux et environnementaux définis dans cette charte.

Obazyne et ses partenaires aspirent à bâtir une relation fondée sur la loyauté, la confiance et une vision partagée du développement durable.

Les engagements d'Obazyne envers ses partenaires

Nous, Obazyne, nous engageons à :

Favoriser une collaboration basée sur la loyauté, l'équité et le respect mutuel.

Soutenir nos partenaires dans une logique de long terme, en valorisant la fidélité et la proximité dans nos relations.

Respecter la confidentialité des informations échangées et garantir un traitement équitable, sans conflit d'intérêt.

Encourager un climat de confiance mutuelle et un dialogue ouvert, en prenant en compte les besoins et les attentes de nos partenaires.



En résumé

Cette charte incarne notre volonté de bâtir une collaboration durable et fondée sur des principes partagés : sincérité, engagement, équilibre, audace, proximité et innovation. Obazyne et ses partenaires s'engagent à :

- Respecter les engagements mutuels en matière d'éthique, de responsabilité sociale et de protection de l'environnement.
- Agir avec transparence et en toute confiance.
- Construire ensemble des relations solides et pérennes, fondées sur le respect mutuel et une vision commune.

Engagement du partenaire

Je soussigné(e), au nom et pour le compte de
déclare adhérer à la Charte d'Engagement des Fournisseurs –
Partenaires d'Obazyne et m'engage à respecter les principes qu'elle
contient.

Nom de l'entreprise :

Date :

Nom du signataire :

Fonction :

Signature et tampon de l'entreprise :





SIÈGE SOCIAL
13 allée de LASPLANES
31770 Colomiers
contact@obazyne.com

www.obazyne.com